

<https://asetec.net/asetec2023/spip.php?article1119>



Intersyndicale : Non à la suppression de la Technologie en 6e

- Vie de l'association - Actions et rencontres -



Date de mise en ligne : mercredi 18 janvier 2023

Copyright © ASSETEC - Tous droits réservés



Non à la suppression de la Technologie en Sixième

Les organisations syndicales SNES-FSU, SNEP-FSU, SE-UNSA, SNFOLC, SGEN-CFDT, CGT Educ'action, SNALC et Sud Education s'opposent fermement à la suppression de la technologie en Sixième et continuent à la faire la nôtre et le fruit de cet arbitrage.

Le ministre a annoncé par voie de presse son intention de supprimer l'enseignement de technologie en 6ème. Cette décision n'a été ni présentée, ni discutée dans aucune instance de dialogue social avec les organisations représentatives. La décision « Réformer le système des savoirs fondamentaux des élèves en CM1, CM2 et de cycle 3 pour favoriser leur entrée au collège » parue au BO le 12 janvier n'y fait pas davantage référence. Le Ministre est décidément bien mal inspiré de renouer ainsi avec les méthodes verticales et autoritaires de son prédécesseur.

La suppression de la technologie en Sixième retirerait aux élèves la possibilité de découvrir une nouvelle dimension de la technologie ancrée dans les sciences et techniques qui concourt à la compréhension du monde qui les entoure. Faut-il comprendre que le programme de sciences et technologie en Sixième pourrait être supprimé ? Ou assimilé à la responsabilité des collègues de SVT et de physique-chimie sans aucune responsabilité ?

Pour financer le matériel accompagnement des élèves en mathématiques ou en français, aux coûts très élevés, et le loger dans les 26 heures élèves par semaine, le ministre fait donc un choix très contestable en supprimant une discipline pourtant initiée au primaire.

Cette décision confirme que ce sont bien des logiques budgétaires et de ressources humaines (suppression d'emplois et pénurie de professeurs de technologie) qui ont guidé cet arbitrage sans même toute considération pédagogique. Cette décision va mettre en danger les postes des collègues de technologie qui pourraient se retrouver en complément de service dans un autre établissement à la même vocation être victimes d'une mesure de cette nature.

L'urgence est à la baisse des effectifs par classe pour mieux accompagner les élèves dans leurs apprentissages et à la revalorisation des métiers de l'enseignement pour juguler la crise de recrutement.

Les organisations syndicales SNES-FSU, SNEP-FSU, SE-UNSA, SNFOLC, SGEN-CFDT, CGT Educ'action, SNALC et Sud Education demandent au ministre de revenir sans attendre sur son initiative et appellent également toute réglementation se la permet. A l'heure où les conseils d'administration des collèges sont réunis pour débattre et adopter la répartition de la dotation horaire globale (DORG) pour la rentrée 2023, l'organisation des enseignements ne saurait être bouleversée à la dernière minute sans concertation ni prise en compte des conséquences pour les personnels concernés.

Les organisations syndicales SNES-FSU, SNEP-FSU, SE-UNSA, SNFOLC, SGEN-CFDT, CGT Educ'action, SNALC et Sud Education soutiennent la pétition lancée par les associations disciplinaires de technologie et invitent tous les collègues à la signer : [Non à la suppression de la technologie en 6ème](#)

Pétition :

<https://chnq.it/pf2JL9j7>